

DOSSIER DE DEMANDE DE PUBLICATION DANS LE JOURNAL MUNICIPAL 2024 MISE À JOUR DE L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

NOM DE L'ASSOCIATION :

.....

Le dossier signé doit être rendu avant le 18 décembre 2023 :

- En le déposant à la Mairie de Glomel
2 Rue de Rostrenen
22110 GLOMEL
- Ou en l'envoyant par mail : contact@glomel.fr
- Pour la publication dans le journal municipal, merci de nous transmettre une photo à contact@glomel.fr

Pour communiquer vos événements, tout au long de l'année, l'affiche de votre événement pourra être diffusée sur nos supports de communication :

- la page Facebook : Commune.Glomel
 - le site internet : <https://www.glomel.fr/agenda/>
- Vous pourrez en faire la demande par mail : contact@glomel.fr

**Les données renseignées dans ce formulaire seront visibles
dans le journal municipal et sur le site internet de la commune.**

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION :

Adresse du siège social :

Code Postal : Ville :

✉:@.....

REPRÉSENTANT LÉGAL (*Président ou autre personne désignée par les statuts*)

NOM : **Prénom :**

Qualité : Président Autre :

Adresse :

Code Postal : Ville :

☎ : Mobile :

✉:@.....

CHOIX DE PUBLICATION DES COORDONNÉES

(*Cochez les cases correspondantes*)

Je soussigné, agissant en qualité de.....

Accepte que les informations suivantes soient visibles sur le(s) :

JOURNAL MUNICIPAL

- Nom et prénom du représentant légal
- Numéro de téléphone du représentant légal
- Adresse mail de l'association

SITE INTERNET

- Nom et prénom du représentant légal
- Numéro de téléphone du représentant légal
- Adresse mail de l'association

J'ai pris connaissance du fait que l'annuaire des associations sera actualisé et que les informations ci-dessus seront disponibles pour toute personne qui en fera la demande.

MEMBRES DU BUREAU (*facultatif*)

Si vous souhaitez que la liste des administrateurs soit visible sur la page internet dédiée à votre association, merci de préciser leurs noms:

.....

.....

.....

.....

.....



ARTICLE À PUBLIER

(Évènements passés en 2023, objet de l'association, ...)

L'article destiné à la publication dans le journal municipal et vos dates d'événements peuvent également être envoyés par mail : contact@glomel.fr N'oubliez pas d'y joindre une photo!

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PARUTION DANS L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

DATE(S) ET LIEU(X) DES ÉVÉNEMENTS PRÉVUS EN 2024

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - CONSENTEMENT

Les données collectées dans ce formulaire font l'objet d'un traitement de données par la commune de Glomel destiné à gérer les parutions d'articles et d'événements dans les journaux municipaux et sur le site internet. Le traitement de ces données est également nécessaire pour mettre à jour l'annuaire des associations tenu par la commune. Cet annuaire sera communiqué à toute personne en faisant la demande et sera diffusé sur le site internet de la commune et dans le journal municipal.

Toutes ces informations sont conservées pour une durée de deux ans à compter de leur collecte. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.

Conformément au RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Pour les données concernées, vous pouvez également retirer votre consentement au traitement à tout moment.

Vous pouvez exercer ces droits par courrier auprès de Monsieur le Maire, Mairie de Glomel, 2 rue de Rostrenen, 22110 Glomel ou par mail à l'adresse suivante : contact@glomel.fr. Le délégué à la protection des données de la commune est joignable à l'adresse suivante : cil@cdg22.fr. A défaut, vous pouvez déposer toute réclamation auprès de la CNIL.

Fait à Glomel, le Signature